LES 50 QUI ONT CHANGÉ LA FRANCE

1974-1981

« DE CE JOUR DATE UNE ÈRE NOUVELLE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE, CELLE DU RAJEUNISSEMENT, ET DU CHANGEMENT DE LA FRANCE ».

VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
27 MAI 1974.

Bienvenue et merci pour votre présence !

C'est avec beaucoup d'émotion, un peu de nostalgie et un très grand bonheur que nous nous retrouvons ce soir pour honorer la mémoire de Valéry Giscard d'Estaing, cinquante ans après son élection à la Présidence de la République.

Cette cérémonie doit être pour nous l'occasion de se remémorer l'adhésion qu'a suscitée son parcours avant, pendant et après son septennat. Nous n'aurons sans doute pas assez de temps ce soir pour revisiter l'intégralité de l'héritage politique qu'a laissé aux Français ce président hors normes. Il a su réformer sans bousculer et inscrire la France dans une ère nouvelle.

Avec l'aimable concours de la Fondation Valéry Giscard d'Estaing, nous avons choisi 50 réformes ou initiatives dont VGE est à l'origine, à partir de 1974.

Ce ne fut pas simple, leur nombre est considérable.

Elles ont modernisé la France, amélioré significativement le quotidien de nos concitoyens et souvent changé le cours de l'histoire.

Aujourd'hui, elles nous semblent naturelles pour ne pas dire évidentes.

Il fallait pourtant beaucoup d'audace et d'intelligence politique.

Nous voulons redire, ici, notre fierté d'avoir soutenu Valéry Giscard d'Estaing dans cette marche en avant dont la France avait tant besoin.

50 ANS DÉJÀ !

Toujours Giscardiens

SOCIÉTÉ ET DROITS DES FEMMES

DROIT DE VOTE À 18 ANS

Dès son élection à la Présidence de la République, l'une des premières mesures que prend Valéry Giscard d'Estaing est de proposer l'abaissement de l'âge de la majorité électorale et civile de 21 à 18 ans. Ce projet est voté par l'Assemblée nationale à l'unanimité moins une voix dès le 25 juin 1974 puis par le Sénat le 28 juin. Loi 74-631 du 5 juillet 1974.

CONTRACEPTION GRATUITE

La contraception orale fut autorisée en 1967 mais en 1974 Giscard fait voter le remboursement de la pilule contraceptive. Cette loi marque non seulement la normalisation de la pilule mais surtout sa généralisation. Loi 74-1026 du 4 décembre 1974.

LOI VEIL SUR L'IVG

Avant la dépénalisation de l'avortement, la loi prévoyait un à cinq ans de prison pour « quiconque aura procuré ou tenté de procurer l'avortement d'une femme enceinte et six mois à deux ans de prison pour celle qui avorte. » Alors qu'il sait sa majorité mais aussi le Conseil de l'Ordre des médecins opposés à la dépénalisation, Giscard demandera à Simone Veil de porter cette loi qui sera finalement adoptée le 29 novembre 1974.
Loi 75-17 du 17 janvier 1975.

DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

La loi du 11 juillet 1975 initiée par Valéry Giscard d'Estaing constitue une profonde réforme du divorce qui s'inscrit dans le contexte de libéralisation de la société exprimée lors des manifestations de 68. Tout en maintenant le divorce pour faute, la loi institue le divorce pour rupture de la vie commune mais surtout elle réintroduit le divorce par consentement mutuel, instauré en 1792 puis aboli lors de la Restauration en 1816. La même loi dépénalise l'adultère.
Loi 75-617 du 11 juillet 1975

DROITS DES FEMMES

VGE fut le premier président à nommer une secrétaire d'État à la condition féminine (la journaliste Françoise Giroud) dès son arrivée au pouvoir, en 1974.

SOCIÉTÉ ET DROITS DES FEMMES

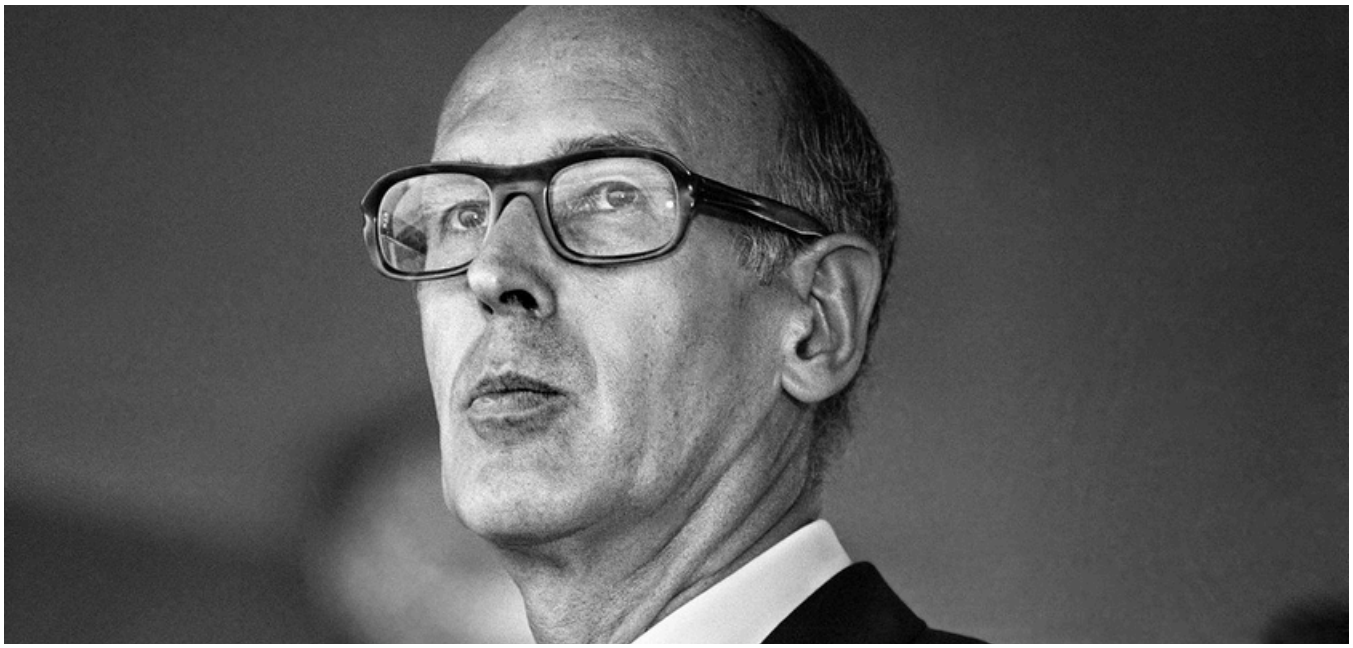

CRIMINALISATION DU VIOL

En 1978, à Aix en Provence, trois hommes sont jugés pour avoir violé et tabassé deux campeuses belges mais ils comparaissent seulement pour « coups et blessures » : à l'époque le viol est puni par le Code pénal mais n'est pas défini. Ce procès très médiatisé par l'avocate Gisèle Halimi lance un débat public qui aboutira le 23 décembre 1980 à la loi sur la criminalisation du viol adoptée à l'unanimité par les deux chambres.
Loi 80-1041 du 23 décembre 1980.

MINISTÈRE DE LA QUALITÉ DE LA VIE

Dès 1974, le gouvernement français dispose d'un ministre de la qualité de la vie qui exerce les attributions relatives à la protection de la nature et à l'environnement, à la jeunesse, aux sports et aux loisirs et au tourisme.

STATUT DE L'ENFANT ADOPTÉ

La loi du 22 décembre 1976 simplifie la procédure d'adoption et accorde les mêmes droits à l'adopté qu'à l'enfant légitime.
Loi 76-1179 du 22 décembre 1976.

" À LA CIVILISATION DE MASSE DOIT SUCCÉDER UNE CIVILISATION À L'ÉCHELLE DE L'INDIVIDU. "

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

EUROPE, ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Dans une volonté de démocratisation des institutions européennes, c'est VGE qui accepte l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, refusée par ses deux prédécesseurs.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Depuis toujours fervent défenseur de l'Europe, VGE a œuvré pour l'union économique et politique du continent européen. On lui doit le SME (1979) qui limite les fluctuations des monnaies européennes : le franc aura une valeur fixe à l'égard des autres monnaies européennes (hors livre sterling). Le taux de change des monnaies européennes est défini par rapport à un étalon de référence, l'ECU (panier de monnaies nationales) précurseur de l'euro. Les banques centrales sont tenues d'intervenir chaque fois qu'une monnaie du SME sort des limites établies.

CONSEIL EUROPÉEN

La création du Conseil européen est sans doute la clé de voûte de la construction européenne et c'est Giscard d'Estaing qui a posé cette pierre lorsque, le 10 décembre 1974, à la suite du Sommet de Paris des chefs d'États et de gouvernement de la CEE, il déclare : « Le Sommet européen est mort ; vive le Conseil européen ! ». Trois réunions par an minimum afin de déterminer les grandes orientations politiques de la CEE, voilà la mission du Conseil européen.

CONVENTION AVENIR DE L'EUROPE

En décembre 2002, lors du sommet de Laeken, lorsque les chefs d'État et de gouvernement décident d'une nouvelle méthode pour réformer le fonctionnement de l'UE, et la rendre plus transparente et plus efficace, ils font appel à Valéry Giscard d'Estaing pour présider la Convention sur l'avenir de l'Europe. Après 17 mois de travaux, 26 sessions plénières, 1800 interventions, Valéry Giscard d'Estaing présente, en 2003, un projet de Constitution européenne. Celui-ci fusionne et remplace les traités européens existants dans un texte unique, réforme et clarifie les compétences et le rôle des institutions de l'Union européenne. Il marque une étape essentielle du projet européen même si les référendums négatifs en France et aux Pays-Bas obligent à se tourner vers un traité classique.

VIE POLITIQUE & TERRITORIALE

INFORMATIQUE ET LIBERTE

La Loi Informatique et Liberté, votée en 1978, a posé la première pierre d'une sécurité nouvelle pour la protection de la vie privée des citoyens français et permis la création de la CNIL, première autorité administrative indépendante. Loi 78-17 du 6 janvier 1978

DROITS DE L'OPPOSITION

Jusqu'en 1974 la majorité avait tous les pouvoirs ou presque. Or selon VGE : « La démocratie, ce n'est pas la capture du pouvoir ». Il formalise les questions au gouvernement : chaque mercredi à l'Assemblée nationale, avec un partage égal du temps de parole entre l'opposition et la majorité, les députés posent des questions aux membres du Gouvernement tenus d'y répondre personnellement et immédiatement. Les responsables des grands partis sont reçus à l'Élysée pour les consulter sur les grandes décisions.

SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Trois jours après sa prise de fonction, le 30 mai 1974, Valéry Giscard d'Estaing annonce dans son message au Parlement une révision constitutionnelle. Celle-ci est promulguée le 29 octobre suivant. L'article 61 de la Constitution est modifié afin de permettre à 60 députés ou 60 sénateurs de contester une loi devant le Conseil constitutionnel, avant sa promulgation. Jusqu'ici, seuls le Président de la République, le Premier ministre et les présidents des deux chambres pouvaient le faire.

DÉMOCRATIE FRANÇAISE

« Aucune société ne peut vivre sans un idéal qui l'inspire ni une connaissance claire des principes qui guident son organisation. Les périodes de grande civilisation sont celles où ces deux conditions sont réunies » (VGE). Deux ans après son élection, VGE écrit son projet pour la France et pour les Français dans un opuscule qui se vendra à plus d'un million d'exemplaires et mettra en lumière non seulement sa vision mais aussi son diagnostic.

STATUT DE LA VILLE DE PARIS

Le 25 mars 1977, les Parisiens élisent leur maire pour la première fois depuis la Révolution. Jusqu'alors, la capitale avait un statut particulier. Des conseillers de Paris sans réels pouvoirs étaient élus et l'organe exécutif était incarné par le préfet. La fonction de "Maire de Paris" a été recréée sous Valéry Giscard d'Estaing par la loi du 31 décembre 1975.
Loi 75-1331 du 31 décembre 1975

LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE DANS LE MONDE

DIALOGUE NORD-SUD

Au lendemain du premier choc pétrolier et de l'implosion du système monétaire de Bretton Woods, VGE avait eu l'idée, en octobre 1974, de lancer un dialogue Nord-Sud. La Conférence pour la Coopération Économique Internationale (CCEI) s'ouvre à Paris en décembre 1975. C'est à Paris que se dégage un consensus pour un Programme intégré des produits de base, adopté lors de la IVe Cnuced (Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement), qui se tient à Nairobi en 1976. C'est aussi à Paris que l'on commence à parler d'un objectif d'aide au développement, fixé alors à 0,7 % du PIB des pays du Nord.

G7

Le 31 juillet 1975, lors d'une rencontre internationale en Finlande, VGE – qui avait déjà évoqué l'idée d'un sommet à sept avec Helmut Schmidt – souffle au Président américain Gerald Ford l'idée d'un sommet. G. Ford est partant, le projet peut démarrer. Le G6 est organisé à Rambouillet le 17 novembre 1975 et deviendra le G7 avec l'intégration du Canada en 1976.

COUPLE FRANCO-ALLEMAND

À quelques jours d'intervalle, en mai 1974, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing sont devenus respectivement Chancelier et Président. VGE et Schmidt, par l'exceptionnelle solidité de leurs relations, ont donné une véritable impulsion à la relance européenne, lançant au passage l'expression « couple franco-allemand ».

KOLWEZI

Le 19 mai 1978, le 2ème régiment étranger de parachutistes de Calvi sautait sur Kolwezi au Zaïre (aujourd'hui République Démocratique du Congo) pour libérer des otages européens retenus dans la ville minière de Kolwezi par des rebelles katangais.
Une opération décidée par Valéry Giscard d'Estaing, à la demande du Président zaïrois Mobutu. Cette opération surprise baptisée Bonite fut couronnée de succès avec 2 800 ressortissants libérés par les légionnaires qui ont fait preuve d'une grande bravoure. Une opération au cours de laquelle 250 rebelles ont été tués et où cinq légionnaires sont morts au combat

ÎLE DE LUMIÈRE

Fin des années 70 : des centaines de milliers de boat-people, fuient la terreur khmère rouge au Cambodge, la guerre civile au Laos et l'écrasement du Sud-Vietnam par les troupes communistes de Hanoï. Le 20 juin 1979, VGE reçoit à l'Élysée Jean-Paul Sartre, Raymond Aron (les ennemis jurés) et André Glucksmann qui ont lancé le comité « Île de Lumière », du nom d'un cargo basé en Nouvelle-Calédonie transformé en bateau-hôpital. Giscard donne son accord pour accueillir en masse ces boat-people (130 000 obtiendront un visa pour la France).

PROTECTION SOCIALE

ALLOCATION PARENT ISOLÉ

L'API décidée par VGE en 1976 fait partie des minima sociaux, ce qui est tout à fait original et unique dans les prestations familiales stricto sensu. Elle présente trois caractéristiques principales : elle consiste à compléter les revenus des gens modestes, elle vise une cible très particulière, les parents isolés, et elle est versée pour une durée limitée, soit un an après le fait générateur d'isolement et jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant. Elle est en cela différente du RMI qui a vocation à être versé jusqu'à ce que la personne sorte de la situation de besoin.
Loi 76-617 du 9 juillet 1976

MINIMUM VIEILLESSE

Le septennat de VGE a permis d'améliorer, de manière substantielle, la situation des retraités au nom d'une meilleure redistribution des fruits de la croissance : le minimum vieillesse s'élevait à 46% du Smic en 1974 et à 61% en 1980. Si le Smic progresse de 138 % de 1974 à 1980, le minimum vieillesse augmente de 180 %.

SÉCURITÉ SOCIALE POUR TOUS

L'article 1er de la loi du 24 décembre 1974 mentionne : « Un système de Sécurité sociale commun à tous les Français sera institué au plus tard le 1er janvier 1978 dans les trois branches : assurance-maladie maternité, vieillesse et prestations familiales. » VGE considérait à juste titre que la généralisation de la Sécurité sociale était un des résultats les plus positifs de son mandat.
Lois des 4 juillet 1975 et 2 janvier 1978

STATUT DU CONJOINT

Avant l'élection de VGE, aucune place n'était faite dans le domaine fiscal aux épouses des entrepreneurs, des commerçants et des artisans. Le conseil ministériel restreint du 9 janvier 1980 décide de donner un statut aux conjoints en leur permettant de participer aux élections des chambres de commerce et d'industrie ou des chambres de métiers et en améliorant leur situation fiscale.

PROTECTION SOCIALE

LOI SCRIVENER

La loi Scrivener du 10 janvier 1978 a marqué un tournant en matière de protection du citoyen consommateur avec l'introduction du droit de rétractation. Elle visait à renforcer la protection des libertés individuelles et à établir un cadre juridique novateur pour la défense des droits des consommateurs. Loi 78-22 du 10 janvier 1978 complétée par la loi 79-596 du 13 juillet 1979

CONDITION PÉNITENTIAIRE

En 1974, les émeutes de Clairvaux et Nîmes étaient soutenues par certains intellectuels, dont Michel Foucault. Giscard crée un secrétariat d'État à la condition pénitentiaire et le 10 août, alors que la révolte contre les quartiers de haute sécurité (QHS) et le statut de détenu particulièrement surveillé (DPS) faisait rage, VGE accomplit un geste inouï : il serre la main d'un détenu dans la prison Saint-Paul de Lyon avec ces mots : « La prison ne doit être que la privation de liberté ».
La loi du 11 juillet 1975 concrétise une plus grande humanisation dans les établissements pour longue peine. Loi 75-624 du 11 juillet 1975 puis loi du 22 novembre 1978

"LA FRANCE N'EST PAS UN PAYS DE RÉFORMES, C'EST UN PAYS DE NOUVEAUTÉ."

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

ÉCONOMIE

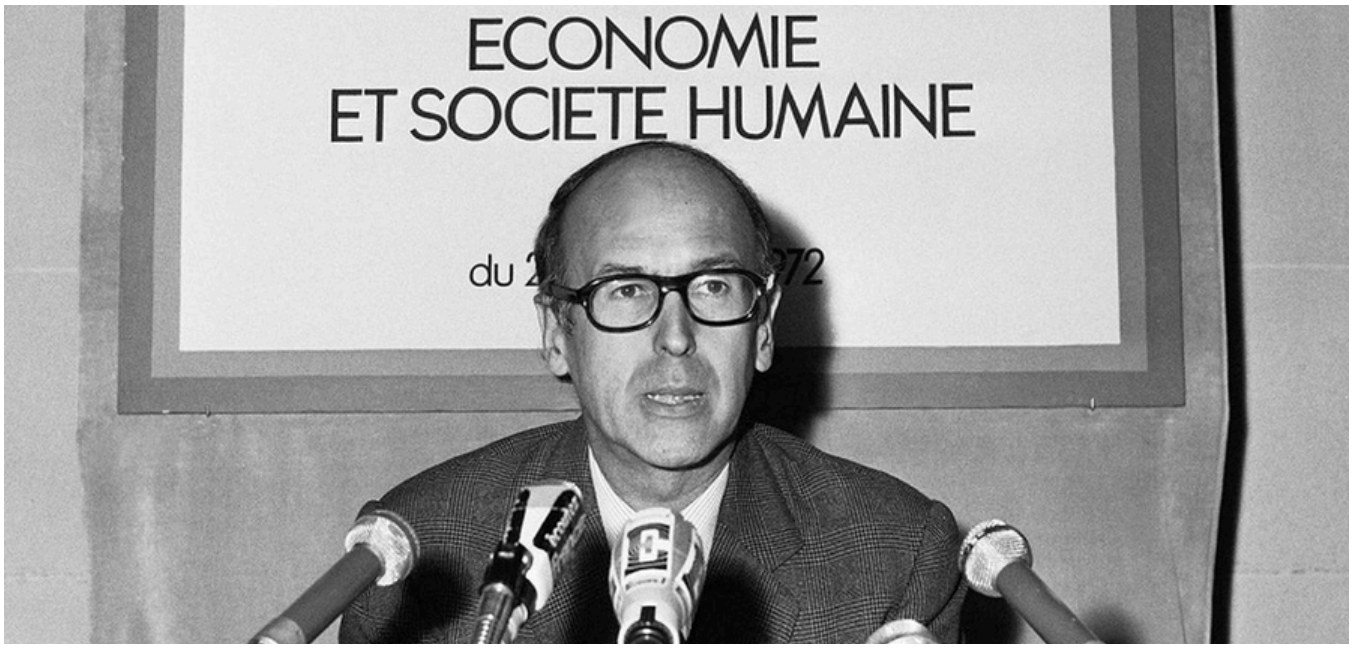

BILAN SOCIAL DES ENTREPRISES

Dès juillet 1974, VGE commande à l'ancien ministre Pierre Sudreau un rapport sur la réforme de l'entreprise. Le rapport, remis le 7 février 1975, débouchera sur l'obligation pour les entreprises de plus de 300 salariés d'établir un bilan social annuel recensant les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes. Loi 77-769 du 12 juillet 1977

CONTRAT EMPLOI FORMATION

Institué en 1975 (décret du 4 juin), le CEF a été pérennisé dans son principe et ses grandes lignes. À la fois subvention à l'embauche et dispositif de formation alternée, le contrat Emploi-Formation devient un moyen permanent d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et connaît un développement important. Décret 75-436 du 4 juin 1975

TRAVAIL MANUEL

« Maintenant la priorité est aux travailleurs manuels ! » C'est sous ce slogan que s'engage une politique gouvernementale sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing avec Lionel Stoléru nommé secrétaire d'État à la Condition des travailleurs manuels. On notera qu'en 1975 l'éducation manuelle et technique fait son entrée au collège, les anciens brevets de techniciens deviennent des baccalauréats à part entière, la retraite à 60 ans est accordée aux travailleurs manuels effectuant des tâches pénibles puis en 1977, les grandes écoles s'ouvrent aux travailleurs manuels et techniques. Loi 75-1279 du 30 décembre 1975

COMPTE ÉPARGNE ACTIONS

La loi de 1978 sur la détaxation de l'épargne investie en actions a obtenu un grand succès, qui a dépassé les prévisions : 800 000 foyers l'ont utilisée en 1978, 1 million en 1979 et davantage encore en 1980. Loi 78-741 du 13 juillet 1978

HANDICAP EN ENTREPRISE

Autre loi portée par Simone Veil, la loi d'orientation en faveur des handicapés, votée le 30 juin 1975 fut une avancée majeure. Le texte prévoit l'obligation éducative pour tous les enfants handicapés, le droit au travail, le droit de bénéficier d'une garantie minimale de ressources (allocation adultes handicapés) et le droit d'être intégré en milieu ordinaire. Cette loi impose aussi que les bâtiments ouverts au public soient accessibles aux personnes handicapées. Loi 75-535 du 30 juin 1975

ÉDUCATION

MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS

Devenu président de la République, VGE crée un secrétariat d'État aux universités pleinement autonome qui lie l'enseignement et la recherche. Le choix du premier titulaire de ce poste n'est pas sans signification puisqu'il s'agit de Jean-Pierre Soisson qui avait fait partie de l'équipe réunie autour d'Edgar Faure pour rédiger la loi d'orientation de 1968. En 1978, lors du gouvernement Barre III, le secrétariat d'État devient un ministère plein avec à sa tête Alice Saunier-Seité.

COLLÈGE UNIQUE

Même si on continue à parler de « réforme Haby » du nom du ministre de l'éducation de l'époque, VGE s'est personnellement impliqué dans la rédaction de la loi portant création du collège unique en 1975. Il souhaitait que : « Tous les élèves, quelle que soit leur formation d'origine, quittent le collège avec le même savoir, qu'ils se dirigent vers les lycées d'enseignement général, professionnel ou technique, ou qu'ils entrent dans la vie active. Et (il) souhaitait que ce savoir soit élevé. Ce serait « le savoir français » (VGE, itw Le Monde 10 juin 2015).
Loi 75-620 du 11 juillet 1975

"TOUT LE MONDE DOIT ÊTRE BILINGUE DANS UNE LANGUE ET EN PARLER UNE AUTRE."

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

MUSÉE D'ORSAY

C'est par une décision de Valéry Giscard d'Estaing, le 20 octobre 1977 en conseil interministériel, qu'est lancée la transformation de la gare d'Orsay en musée afin de présenter les œuvres du XIXème siècle. Devenu inadapté au trafic ferroviaire, le bâtiment accueillait un hôtel, fermé en 1973. C'est son successeur, François Mitterrand, qui inaugurera le nouveau temple des impressionnistes en 1986.

RÉFORME ORTF

L'ORTF symbolisait le contrôle par le gouvernement de la télévision et de la radio publiques : à son arrivée à l'Élysée, Valéry Giscard d'Estaing dissout l'Office de radiodiffusion-télévision française alors que depuis février il était secoué par une grève de ses journalistes. La loi du 7 août 1974 supprime ce mastodonte, démantelé en sept sociétés distinctes en décembre suivant dont Radio France, Télévision Française 1 (future TF1), Antenne 2, France Régions 3, ou encore l'Institut national de l'audiovisuel.
Loi 74-696 du 7 août 1974

CITÉ DES SCIENCES, LA VILLETTE

La grande aventure de la Cité des sciences et de l'industrie débute sous l'impulsion décisive de Valéry Giscard d'Estaing. L'aménagement et la reconversion en un parc culturel des 55 hectares du site des Abattoirs de la Villette sont décidés en 1977 par le Président de la République. Ce dernier entend notamment faire de la culture scientifique, technique et industrielle une des locomotives de l'excellence et du savoir-faire scientifiques français, en dotant le pays d'un grand musée consacré à la science, la technique et l'innovation.

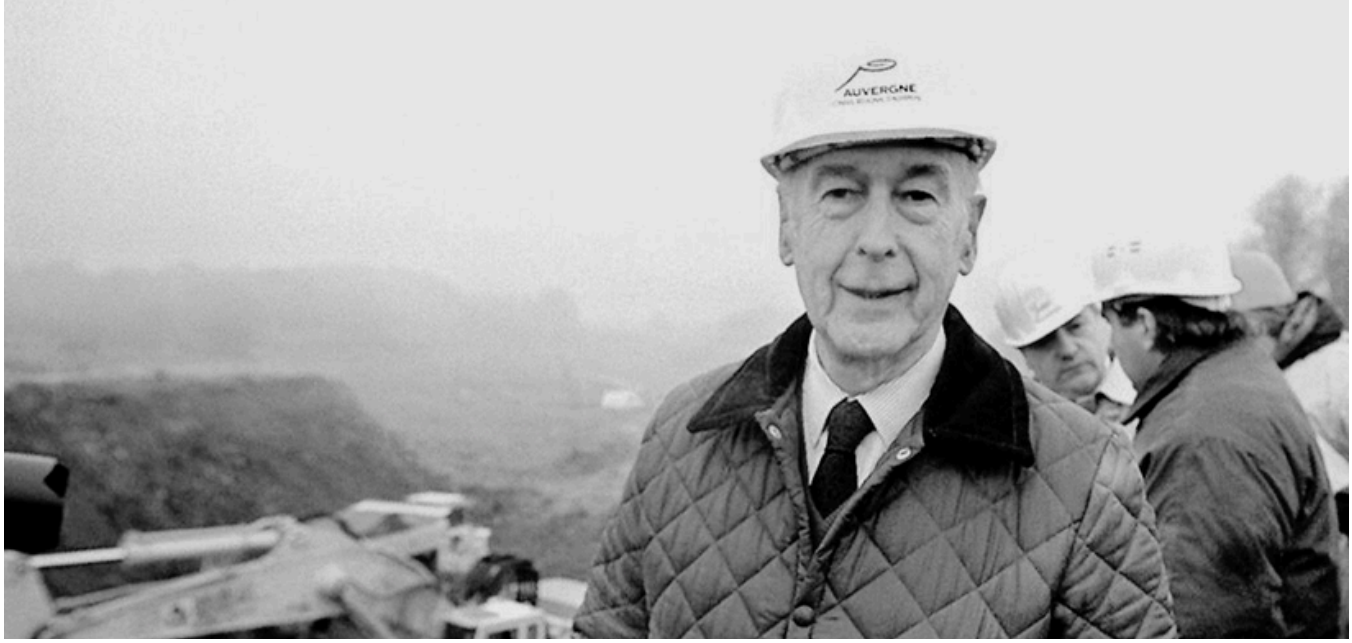

ARCHIVES NATIONALES

Il faut attendre la Révolution pour voir la création d'une administration spécifique des archives en France. Les archives locales et nationales fusionnent en 1897. L'année 1979 marque un tournant décisif. La loi du 3 janvier 1979 sur les archives décrit ainsi l'ensemble des règles de gestion des archives publiques et de protection des archives privées applicables à tous les organismes publics, nationaux ou locaux. Désormais, ce corpus cohérent sera regroupé dans le livre II du code du patrimoine. VGE est le premier président de la République française à avoir remis aux Archives nationales les documents produits à l'Élysée sous son mandat.
Loi 79-18 du 3 janvier 1979

VULCANIA

C'est le rêve de Katia et Maurice Krafft de créer « Volcania », un parc scientifique au cœur du Puy-de-Dôme et c'est la rencontre des célèbres volcanologues avec le Président Valéry Giscard d'Estaing, également Président du Conseil régional d'Auvergne, qui a permis de réaliser « Vulcania ». L'investissement, de l'ordre de 123 M €, est financé à 85 % par la Région, à 10 % par l'Europe et à 5 % par l'État. Le 20 février 2002, Vulcania, propriété du Conseil Régional, ouvre ses portes au public.

"LA FORCE ET LA FAIBLESSE DE LA FRANCE, C'EST QUE SON SORT N'EST JAMAIS DÉFINITIVEMENT FIXÉ ENTRE LA GRANDEUR ET LE RISQUE DE MÉDIOCRITÉ. "

VALÉRY GISCARD D'ESTAING

ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

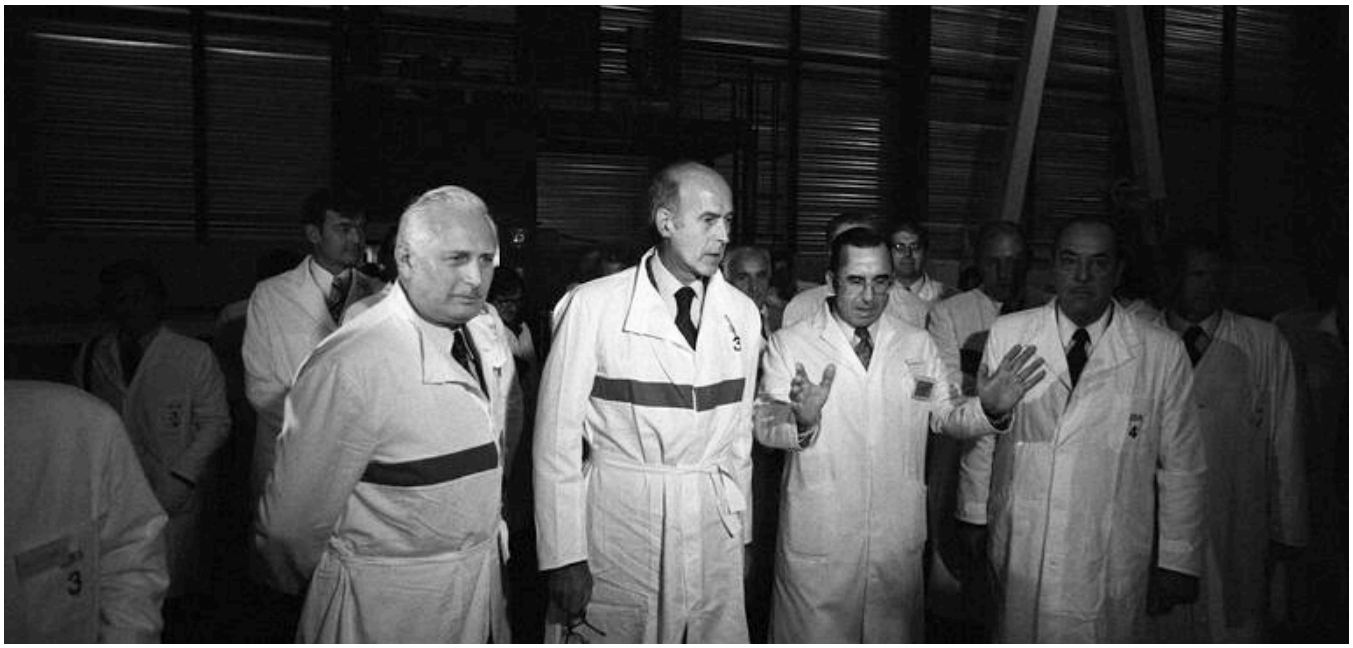

AGENCE ÉCONOMIE ÉNERGIE

Le 15 juillet 1975 est votée la loi qui rend les communes responsables de la collecte et de l'élimination des déchets des ménages. Elle est aussi à l'origine de la création de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (Anred), réunie par la suite avec l'Agence de la qualité de l'air (AQA) et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) au sein de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), rebaptisée plus tard Agence de la transition écologique.
Loi 75-633 du 15 juillet 1975

PARC NUCLÉAIRE

« L'électricité permet à la France d'être plus indépendante au point de vue de son énergie, c'est-à-dire qu'on ne puisse pas disposer de nous » (VGE). Valéry Giscard d'Estaing a relancé le programme nucléaire civil français avec la construction de 45 réacteurs soit plus de six réacteurs par an, un record mondial. Le projet de surgénérateur Superphénix est décidé en 1976. La Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) et l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) sont créés la même année.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

C'est en juillet 1975 qu'est créé le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, un établissement public dont l'objectif est de mener une politique foncière visant à protéger de façon définitive les espaces naturels sur les rivages maritimes et lacustres en métropole et en Outre-mer. À ce jour, le conservatoire détient 750 sites couvrant 213 500 ha.
Loi 75-602 du 10 juillet 1975

POLITIQUE DE LA FORÊT

La loi du 10 juillet 1976 a mis en place un dispositif de protection et de développement de la forêt française. Le décret du 29 avril 1979 créera le fonds de développement des industries du bois.
Loi 76-629 du 10 juillet 1976

TRANSPORTS ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

TRAIN À GRANDE VITESSE (TGV)

Lancé par Georges Pompidou, construit sous Valéry Giscard d'Estaing, le TGV Paris-Lyon a été inauguré le 22 septembre 1981. C'est une des plus grandes fiertés industrielles de la France.

CARTE ORANGE

Avant 1975, les personnes souhaitant traverser la capitale en transport en commun devaient acheter jusqu'à cinq tickets différents pour utiliser métro, bus et train de banlieue. La Carte Orange, décidée lors d'un comité interministériel le 13 février 1975 a permis un accès illimité pour un prix abordable à tous les transports d'Île de France, simplifiant grandement la vie quotidienne des Franciliens.

TÉLÉPHONE

En 1974, la situation du téléphone français était calamiteuse. Pendant tout son septennat, VGE engagea ce que certains appelèrent la « Bataille du téléphone » et déclara le 23 avril 1975 que le redressement de la situation du téléphone français était une priorité nationale. Au 31 décembre 1980, l'objectif était atteint : le nombre de lignes était triplé, la qualité de service entièrement restaurée.

MINITEL

En 1975, VGE commande à Simon Nora et Alain Minc un rapport sur l'informatisation de la société et c'est en s'appuyant sur leurs travaux que VGE lance avec une vraie volonté politique la révolution du Minitel en inondant les foyers de terminaux gratuits inventés par un groupe d'ingénieurs talentueux : à son apogée, le Minitel aura 25 millions d'utilisateurs. Avec ce nouvel outil, la France est à l'avant-garde mondiale de la technologie. VGE leur avait demandé de continuer leurs recherches mais l'équipe s'est éparpillée après l'élection de 1981.

FUSÉE ARIANE

Si le Président est, au début de son mandat, opposé au projet de lanceur européen de satellites, qu'il juge trop coûteux, la France, qui finance 62,5 % du projet, fournit finalement la base de Kourou en Guyane. Le 24 décembre 1979, Ariane réussit son vol inaugural et fait ainsi entrer l'Europe dans la cour des grands en termes d'ambitions spatiales.

« POUR DÉFINIR MON ATTITUDE, JE DIRAI QUE JE SUIS UN TRADITIONALISTE RÉFORMATEUR. ».

VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
27 MAI 1974.

50 ANS DÉJÀ !

Toujours Giscardiens

CONTACTS :
Lucile PONS : lucilepons61@gmail.com - 06 03 03 81 15
Capucine FANDRE : capucine.fandre@gmail.com - 06 43 01 18 24